

Déchets : Déploiement des bornes

Du mercredi 19 juin au vendredi 28 juin 2024



Le projet d'optimisation de la collecte des déchets se poursuit sur l'ensemble des communes de la phase 2.

11 communes sont concernées par la phase 2 du projet :

Saint-Léon ; Mauvaisin ; Aignes ; Calmont ; Nailloux ; Seyre ; Montgeard ; Monestrol ; Lagarde ; Gibel ; Caignac.

Tandis que **les ambassadeurs du tri poursuivent leur campagne de porte-à-porte**, afin de sensibiliser les habitants à ce nouveau mode de collecte, les différents types de bornes vont bientôt faire leur apparition...

Nous vous informons que **des Points d'Apponts Volontaires (PAV) et des Points De Regroupements (PDR)** aura lieu progressivement au cours des prochaines semaines.

• Du mercredi 19 au vendredi 21 juin 2024 :

AIGNES

MAUVAISIN

SAINT LEON

SEYRE

MONESTROL

CAIGNAC

GIBEL



• Du lundi 24 au vendredi 28 juin 2024 :

MONTGEARD

CALMONT

LAGARDE

NAILLOUX

Nous tenons à préciser que ### ##### ## ##### ##### ##### e
imprévues.

* **Trouvez un point de collecte :** [cliquez ici](#) pour découvrir le point le plus proche de chez vous !